

Paris va investir 52 millions d'euros pour la rénovation de ses deux grands théâtres

Bruno Julliard proposera au prochain Conseil de Paris d'investir 52M€ pour la modernisation des deux grands théâtres parisiens : le Théâtre du Châtelet et le Théâtre de la Ville. Les travaux s'échelonneront de 2016 à 2019.

Le Programme d'Investissement pour la Mandature consacre une place centrale à la préservation du patrimoine et du dynamisme culturel, en investissant dans ce domaine près d'un demi-milliard d'euros d'ici 2020.

« Après l'inauguration de la Philharmonie de Paris, nous poursuivons notre investissement massif en faveur de la création et de la diffusion en engageant la rénovation des Théâtres du Châtelet et de la Ville », souligne Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de la culture. Un montant total de 52,5M€ leur sera consacré, soit 26,5M€ pour le Théâtre du Châtelet et 26M€ pour le Théâtre de la Ville.

Ces opérations sans équivalent permettront d'assurer les mises aux normes d'accessibilité pour tous ainsi que la modernisation des équipements techniques des deux théâtres.

Le Théâtre de la Ville bénéficiera par ailleurs d'une restructuration de ses espaces d'accueil et d'une réfection partielle de la salle de spectacle, pour un meilleur confort des spectateurs. Des travaux seront également réalisés pour améliorer les locaux du personnel. La salle et les espaces publics du Théâtre du Châtelet seront eux aussi rénovés.

Ces travaux se tiendront de septembre 2016 à l'été 2018 pour le Théâtre de la Ville, et de janvier 2017 à l'été 2019 pour le Théâtre du Châtelet.

En complément de cet investissement financier majeur, la Ville de Paris sera mobilisée pour accompagner au mieux les deux associations et leurs équipes en amont et pendant cette période de travaux.